

La dimension optimale des économies et des pays

Rodrigue Tremblay

Volume 2, numéro 2, 1971

Relations internationales et marchés communs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700091ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700091ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Tremblay, R. (1971). La dimension optimale des économies et des pays. *Études internationales*, 2(2), 297–302. <https://doi.org/10.7202/700091ar>

NOTES ET DOCUMENTATION

LA DIMENSION OPTIMALE DES ÉCONOMIES ET DES PAYS

par Rodrigue TREMBLAY *

I. LA DIMENSION OPTIMALE DES ZONES ÉCONOMIQUES

Au niveau des individus, des gouvernements, des régions et des foyers, il existe une ambivalence chronique entre le désir légitime de préserver une grande liberté d'action et celui de rechercher les avantages d'une étroite collaboration économique. Les populations modernes, en effet, acceptent un niveau de vie en perpétuelle croissance, des revenus minimaux garantis et une plus grande justice sociale, des soins de santé universels et de meilleure qualité, l'avancement des connaissances et un plus grand accès à l'éducation, des heures de travail plus courtes et une retraite hâtive et bien pourvue, des dépenses gouvernementales accrues pour les arts et les loisirs, de même qu'une amélioration constante de la qualité du milieu et du mode vie. Elles peuvent difficilement atteindre la satisfaction de tous ces besoins et de toutes ces aspirations sans un effort soutenu de la part des agents économiques et des gouvernements pour tirer le meilleur parti des ressources et de la technologie à leur disposition. La poursuite d'un tel effort, cependant, ne va pas sans l'acceptation de certains compromis, en cours de route.

Si nous concédons au départ que ce sont les besoins et le bien-être des individus qui comptent, et non pas les visées impérialistes des détenteurs du pouvoir, il surgit alors un problème fonctionnel intéressant qui délimite la dimension optimale des institutions économiques et politiques à l'intérieur desquelles les individus peuvent opérer. Il s'agit, en somme, d'établir le degré optimal de compromis que les individus et les groupes d'individus doivent réaliser pour la satisfaction mutuelle de leurs besoins. À l'extrême, on considère qu'un homme seul forme cette unité autarcique dans tous les domaines. De même, si tous les besoins et toutes les populations étaient homogènes, on pourrait peut-être conclure que seules des institutions économiques et politiques à l'échelle du globe terrestre sont optimales.

Historiquement, un certain décompte s'est fait, de sorte que la plupart des institutions humaines sont d'une envergure qui se confond rarement avec les deux extrêmes précités. Les familles, les villes, les nations, les pays, les marchés communs, les organisations de défense ou les organismes internationaux de tous ordres indiquent bien par leur existence que la dimension des institutions varie considérablement d'une sphère à l'autre. Les résultats historiques ne sont cependant pas nécessairement optimaux d'un point de vue fonctionnel puisque des considérations exogènes ont pu être déterminantes dans la fixation d'une certaine

* *Professeur agrégé au Département de science économique de l'Université de Montréal.*

situation. Le cas historique le plus fréquent, et qui est l'antithèse de l'approche fonctionnelle aux problèmes de coopération humaine, est celui de l'impérialisme militaire et politique d'un groupe d'hommes sur un autre. Il est indéniable que la dimension politique de beaucoup de pays fut davantage arrêtée par des influences de cette nature que par une démarche fonctionnelle. Néanmoins, le phénomène marquant de cette deuxième partie du vingtième siècle avec l'intégration fonctionnelle des petites nations dans des marchés communs dont le fonctionnement même fait appel à la coopération et au respect des intérêts nationaux, semble démontrer qu'on peut réaliser l'approche fonctionnelle aux problèmes humains.

Dans cet article, nous développerons donc les grandes lignes de cette approche fonctionnelle dans le seul domaine économique. C'est là une tâche qui nécessiterait un volume ; c'est pourquoi nous limiterons nos remarques à quatre aspects fondamentaux de l'activité économique ; soit ceux de la croissance économique et de l'étendue des marchés ; du degré d'intégration monétaire à l'intérieur d'une zone commerciale ; des politiques de stabilisation conjoncturelle quand la mobilité des facteurs de production n'est pas complète ; et enfin des imperfections localisées dans le fonctionnement des marchés.

II. LA DIMENSION DES PAYS ET LA DIMENSION DES ÉCONOMIES : LA ZONE COMMERCIALE OPTIMALE

La limitation artificielle de l'étendue des marchés, dont la principale manifestation ramène la dimension de l'économie à celle de l'État-nation, est sans doute une des entraves les plus importantes au fonctionnement efficace des systèmes économiques.

L'exiguïté des pays se traduit habituellement par un rétrécissement de la gamme des ressources et signifie souvent aussi que des obstacles artificiels viennent s'ajouter aux obstacles naturels pour limiter l'étendue des marchés. Le dilemme fondamental à l'intérieur duquel les petites économies doivent se débattre tient fondamentalement à la difficulté qu'elles éprouvent à réconcilier les besoins diversifiés de leurs populations avec une base économique nécessairement spécialisée. En effet, le niveau et le mode de vie auxquels aspirent les populations varient très peu d'un pays à l'autre, de sorte qu'il existe une grande diversité de la demande dans chaque pays, qu'il soit très grand ou très petit. Normalement, la spécialisation dans la production et la diversité dans la demande se traduiront, pour un petit pays ou pour une économie régionale, par une forte propension à commercer avec les autres économies. Quiconque entreprend une étude économique des pays et des régions constate, en effet, que la dimension d'un pays ou d'une région est inévitablement un élément déterminant de l'importance des exportations comme facteur explicatif du revenu national. De même, lorsque l'économie nationale est grande et diversifiée, les exportations n'occupent qu'une faible portion du revenu national. À la limite, c'est-à-dire pour le monde entier, il n'y a plus d'exportations ni d'importations. Laisse à elle-même, par conséquent, l'activité économique à l'intérieur d'une petite économie (régionale ou nationale) sera fortement influencée par le revenu des économies qui l'entourent. Une période de prospérité à l'extérieur tendra, en effet, à stimuler les exportations de l'économie, stimulant par le fait même l'activité économique en général. Et les exportations d'une économie étant nécessairement les importations des autres économies, les échanges internationaux ou interrégionaux forment ainsi un monde économique interdépendant dans la prospérité ou dans le ralentissement économique.

Par conséquent, la poursuite d'un haut niveau de vie et la spécialisation des productions en fonction des ressources disponibles peuvent fournir un premier critère pour évaluer les frontières économiques d'un pays ou d'une région et pour établir une dimension économique optimale. Si le rapport des exportations (X) sur le revenu national (Y) dépasse un certain seuil (α),

$$X/Y > \alpha$$

il sera permis de conclure que l'économie en question, laissée à elle-même, est peu viable et fait naturellement parti d'un plus grand ensemble. C'est la raison fondamentale qui a

incité historiquement des pays comme la Suède, la Belgique ou les Pays-Bas à se faire les propagandistes du libre-échange. C'est aussi la raison qui incite aujourd'hui un pays socialiste comme la Yougoslavie à libéraliser ses échanges extérieurs. Par contre, l'autarcie du marché commun communiste (Comecon) permet un haut degré d'isolement des économies participantes sans que les niveaux de vie soient soumis à des perturbations intolérables.

Il est donc facile de conclure que la zone commerciale optimale est rarement celle comprise entre les frontières de l'État-nation. Dans un monde sans imperfections, on peut démontrer que cette zone commerciale se confond avec le monde entier et qu'un régime commercial libre-échangiste comme celui qui prévalait avant 1914 est souhaitable. Dans la réalité, cependant, les marchés communs équilibrés s'en rapprochent davantage lorsque leur formation suscite une création de trafic plutôt qu'un détournement de trafic. Chaque économie participante peut alors tirer le meilleur parti de ses ressources et maintenir un taux de croissance optimal. L'accès assuré à un vaste marché rend la petite économie moins vulnérable tout en renforçant ses liens d'interdépendance économique avec ses voisins.

III. L'AJUSTEMENT DES PAIEMENTS ET LA ZONE MONÉTAIRE OPTIMALE

Le fonctionnement harmonieux d'une zone commerciale doit mettre en cause un mécanisme d'ajustement des balances de paiements régionales qui soit suffisamment souple pour ne pas continuellement remettre en question l'existence même de la zone. En d'autres termes, la seule mobilité des marchandises d'une région à l'autre ne suffit pas à constituer une zone commerciale intégrée capable de résorber harmonieusement les déséquilibres interrégionaux. Car, s'il est vrai que le déplacement des produits peut en partie servir de substitut à la mobilité des ressources et des facteurs de production, un mécanisme souple d'ajustement des balances des paiements à l'intérieur d'une zone commerciale peut difficilement fonctionner sans un haut degré d'intégration financière et monétaire. En effet, pour une petite économie, l'accès à un vaste marché ne suffit pas ; encore faut-il que ce marché soit stable et que les investissements effectués en fonction d'un tel marché ne soient pas menacés par des variations inopinées dans les mesures de change des économies participantes. À l'intérieur d'une zone commerciale, les déséquilibres dans les balances de paiements interrégionales doivent se résorber de telle façon que les plans de production à l'échelle de la zone ne puissent être perturbés par des variations dans les taux de change, des restrictions dans les mouvements de capitaux ou par des restrictions fiscales ou quantitatives des flux commerciaux. Par exemple, si une société a rationalisé son système de production de manière à produire diverses pièces d'un même produit dans différentes économies régionales, la simple mobilité des marchandises ne suffit pas à justifier la localisation géographique de ses investissements, mais elle doit en plus pouvoir compter sur une projection stable de ses coûts de production. La situation contraire équivaldrait à neutraliser une des principales sources d'efficacité et de croissance à l'intérieur de la zone commerciale.

Quel est donc ce degré optimal d'intégration monétaire et financière qui doit prévaloir à l'intérieur d'une zone commerciale pour éviter que les tensions entre les économies ne viennent pas mettre en péril l'existence de la zone ? La réponse à cette question est fort complexe car elle doit faire appel à un mécanisme de rééquilibre des paiements qui ne vise pas uniquement l'équilibre interrégional, mais assure en même temps le plein-emploi de la main-d'œuvre et une stabilité relative dans les coûts de production et dans le niveau général des prix. Par conséquent, lorsqu'une économie importe davantage qu'elle n'exporte ou lorsque les flux nets de capitaux lui sont défavorables, il importe que les paiements et les recettes soient rééquilibrés sans créer de chômage. S'il y a intégration financière et monétaire à l'intérieur de la zone commerciale, l'économie accusant un déficit verra ses réserves de change diminuer, et le drainage des liquidités qui en résultera agira sur les taux d'intérêt à la hausse et provoquera une entrée de capitaux et de crédits bancaires jusqu'à ce que la position concurrentielle de l'économie se soit améliorée et que le déficit se soit résorbé. Par conséquent,

si les monnaies à l'intérieur d'une zone commerciale sont reliées entre elles par des taux de change irrémédiablement fixes, les réserves de change sont d'autant moins importantes que les mouvements de capitaux sont plus fournis et plus rapides. Il y a d'ailleurs intérêt à ce que ces réserves soient centralisées dans un seul fonds de stabilisation des changes pour l'ensemble de la zone. Néanmoins, il n'est pas du tout assuré que les causes profondes du déficit dans les paiements soient rapidement corrigées s'il s'agit de coûts trop élevés par rapport à ceux prévalant dans le reste de la zone commerciale ou s'il s'agit de sorties de capitaux qui sont structurellement orientées vers un centre financier extérieur à l'économie régionale. Et parce qu'on ne put utiliser la dévaluation pour réajuster les coûts et les prix de la région avec ceux des autres régions de la zone commerciale, il deviendra impératif que le gouvernement régional puisse recourir à d'autres instruments économiques pour sauvegarder le plein-emploi régional. Cette concentration régionale des pouvoirs économiques sera d'autant plus nécessaire que la main-d'œuvre sera moins mobile pour des raisons linguistiques, culturelles ou éducationnelles.

Or la fixité des taux de change et la mobilité des capitaux rendent à toutes fins pratiques inopérante la politique monétaire régionale, de sorte que celle-ci doit être, ou bien fortement coordonnée avec celles des autres économies de la zone, ou bien centralisée au niveau de la zone. La zone monétaire se confond alors avec la zone commerciale. Pour éviter les coûts sociaux du chômage ou des migrations forcées, quand le mécanisme automatique du rééquilibrage des paiements ne neutralise pas complètement les causes profondes du déficit, le gouvernement d'une économie participante doit alors pouvoir compter sur la politique fiscale et la politique des revenus. En effet, lorsque les problèmes économiques de la région sont ceux de la zone toute entière, coordination et harmonisation des politiques monétaires et fiscales vont de soi puisqu'elles agissent dans le même sens. Par contre, lorsqu'un ralentissement économique est localisé dans une partie de la zone commerciale et monétaire, il devient urgent que le problème soit traité au niveau de l'économie régionale pour éviter que les tensions sociales et politiques deviennent incontrôlables. Selon l'importance des coûts sociaux rattachés au ralentissement économique régional et à l'immobilité géographique de la population, il peut même être souhaitable que les statuts de fonctionnement d'une zone commerciale et monétaire permettent une dévaluation localisée lorsqu'un déséquilibre structurel l'exige et que l'ouverture de l'économie régionale ne dépasse pas un seuil critique, pourvu que cette décision soit communautaire et non pas unilatérale.

On peut donc conclure que le fonctionnement harmonieux d'une zone commerciale exige la fixité des taux de change et une forte intégration financière et monétaire afin de réduire au minimum les tensions entre les économies participantes. Ceci dit, le problème de la stabilisation conjoncturelle des économies à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire demeure entier.

IV. LE PLEIN-EMPLOI ET L'IMMOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Lorsque l'économiste Keynes proposa en 1936 une nouvelle façon de stabiliser les économies en tenant compte explicitement de l'inflexibilité institutionnelle des prix et des salaires, il assigna en même temps un rôle central aux budgets des gouvernements dans la gestion des économies. Les gouvernements devraient en effet manipuler leurs impôts et leurs dépenses de manière à contrebalancer les tendances cycliques de l'économie avec un excédent de dépenses en période de ralentissement économique et un excédent budgétaire en période inflationniste. La mise en place d'une telle politique fiscale présupposait cependant une certaine homogénéité des conditions économiques sur tout le territoire considéré ou, au moins, une certaine homogénéité de la main-d'œuvre et un haut degré de mobilité géographique. Si des facteurs linguistiques, culturels ou éducationnels réduisaient cette homogénéité et cette mobilité géographique, il devenait alors possible qu'une politique fiscale unique pour l'ensemble d'une

économie hétérogène ait des effets néfastes pour une économie régionale si les conditions économiques dans cette région étaient autres que celles de l'ensemble. Nous avons vu d'ailleurs que le mécanisme d'ajustement des paiements à l'intérieur d'une zone de libre-échange ou d'un marché commun n'excluait pas cette possibilité. On peut donc se demander quel devrait être le degré optimal de centralisation de la politique fiscale à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire. En d'autres termes, est-ce que le rôle contracyclique du budget gouvernemental doit s'appliquer au niveau central ou doit-il plutôt jouer au niveau de chaque économie régionale telle que définie par les caractéristiques de la main-d'œuvre et l'immobilité géographique ? Précisons qu'une politique fiscale régionale n'est pas synonyme d'absence d'harmonisation dans les taux de taxation ou de coordination avec les politiques fiscales de la zone toute entière. Il s'agit plutôt d'une politique fiscale régionalisée qui puisse compléter les effets du mécanisme d'ajustement des paiements en minimisant les coûts sociaux du chômage et de la migration forcée.

Des taux de change immuables, une grande mobilité des capitaux et un haut degré d'harmonisation des politiques monétaires à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire vont inévitablement réduire l'impact d'une politique fiscale régionale sur le revenu de la région. Cependant, alors qu'une politique monétaire régionale est inapplicable à cause de la mobilité des actifs financiers et de la tendance à l'égalisation des taux d'intérêt à l'intérieur de la zone, les recettes fiscales et les dépenses gouvernementales ont un impact primaire certain sur l'emploi et l'activité économique de la région. L'efficacité d'une telle politique fiscale régionale sera d'autant plus grande que les effets de multiplicateur, à la suite d'une variation dans les dépenses gouvernementales régionales, seront plus importants et les effets de balance des paiements plus limités. Ainsi, lorsque le gouvernement régional financera un déficit budgétaire par la vente d'obligations à la Banque centrale régionale, nous retrouverons deux groupes distincts d'effets. Premièrement, les dépenses gouvernementales accrues stimuleront l'emploi et l'activité économique avec des effets de multiplicateur quoique la propension marginale à importer de l'extérieur jouera dans le sens d'une détérioration de la balance des paiements de la région. Deuxièmement, l'augmentation des titres financiers accompagnant cette politique fiscale expansionniste tendra à faire baisser leur prix et à élever les taux d'intérêt, suscitant ainsi une entrée de capitaux qui améliorera la balance des paiements. Il ne s'agit là bien sûr que d'une politique fiscale conjoncturelle quand le niveau de l'activité économique dans une des économies d'une zone commerciale et monétaire s'éloigne de celui de l'ensemble de la zone, et non pas d'une politique visant à corriger un déséquilibre fondamental. Le grand avantage de la politique fiscale régionale vient du fait que le gouvernement d'une population identifiable et relativement immobile jouit de l'initiative pour agir rapidement et contrecarrer toute tendance déflationniste trop prononcée. Idéalement, cependant, il serait souhaitable, pour des raisons de balance des paiements, que ce gouvernement finance ses excédents de dépenses à l'extérieur de la région ou auprès de la Banque centrale de la zone toute entière, rendant aussi automatique l'entrée de capitaux qui, autrement, s'effectue par le jeu des marchés. Quoique théoriquement les deux procédés soient défendables, le choix pratique de l'un ou l'autre devra dépendre des conditions particulières prévalant à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire donnée, compte tenu particulièrement de l'importance relative des économies participantes, du degré d'intégration des marchés de capitaux et de l'homogénéité des populations.

Il ressort donc de notre analyse que le fonctionnement harmonieux d'une zone commerciale et monétaire est davantage assuré si la politique fiscale est la prérogative des gouvernements participants plutôt que d'une seule autorité centrale. La fixité irrémédiable des taux de change et l'intégration des marchés de capitaux permettent en effet, de décentraliser les pouvoirs de taxation et les dépenses gouvernementales au niveau des économies participantes et de ne recourir qu'à une seule coordination des politiques fiscales. La raison fondamentale de cette décentralisation optimale tient à l'inefficacité des variations contracycliques d'un budget central quand il existe un haut degré d'immobilité de la main-d'œuvre entre les économies-membres d'une zone commerciale et monétaire.

V. PRIORITÉS SOCIALES ET POLITIQUES À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE COMMERCIALE ET MONÉTAIRE

Jusqu'à maintenant, notre attention s'est uniquement portée sur les conditions suffisantes et nécessaires pour qu'une zone commerciale et monétaire fonctionne harmonieusement au profit de chacune et de toutes les économies participantes. L'hétérogénéité des populations et les imperfections dans le fonctionnement des marchés militent, de plus, en faveur d'une localisation des moyens d'action au niveau où apparaissent les tensions. La centralisation des pouvoirs de taxation et des dépenses gouvernementales au niveau de chacune des économies participantes n'améliore pas seulement l'efficacité des politiques fiscales, mais fournit en plus aux gouvernements les outils économiques nécessaires pour réaliser les priorités de leurs populations. Rien n'oblige, à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire, que les dépenses de chacun des gouvernements aient la même composition. Au contraire, puisque le critère de l'immobilité de la main-d'œuvre et de l'hétérogénéité des populations sert à délimiter les économies et le niveau d'application des politiques fiscales, il est légitime que des populations culturellement différentes exigent de leurs gouvernements des initiatives conformes à leurs aspirations.

L'importance de la centralisation de ces pouvoirs fiscaux au niveau gouvernemental où se situent les problèmes est tout particulièrement évidente quand le libre fonctionnement des marchés s'accompagne d'imperfections dans l'embauche et la rémunération de la main-d'œuvre locale. Puisque ce sont le bien-être et le niveau de vie des populations qui justifient, en dernière analyse, toute organisation économique, le gouvernement représentatif d'une population donnée doit pouvoir s'interposer dans le fonctionnement des marchés pour préserver les intérêts fondamentaux de cette population lorsque ceux-ci sont menacés. Il est naturel, en effet, que les entreprises recherchent une certaine uniformité dans leurs opérations à l'intérieur d'une même zone commerciale et monétaire. La recherche d'une telle uniformité peut cependant jouer directement au détriment d'une population identifiable au niveau linguistique, culturel et éducationnel. Un gouvernement doit donc pouvoir imposer des règles de conduite qui respectent le caractère propre de sa population, compte tenu de la participation de cette économie à un ensemble économique plus vaste. La centralisation des pouvoirs de taxation et des dépenses gouvernementales est susceptible de fournir alors au gouvernement les outils de persuasion nécessaires pour faire respecter les intérêts de sa population.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À moins que des considérations impérialistes n'entrent en ligne de compte dans les arrangements économiques, force nous est de conclure que la dimension optimale du fédéralisme économique à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire ne se confond pas nécessairement avec celle du fédéralisme politique unitaire. De plus, les niveaux de centralisation optimale ne sont pas identiques pour toutes les politiques économiques, mais varient selon leur importance dans le bon fonctionnement de la zone commerciale et monétaire.

Au cours des transactions qui accompagnent inévitablement la mise sur pied d'une zone commerciale et monétaire et la répartition concomitante des responsabilités, les hommes politiques peuvent être tentés d'utiliser les exigences économiques de centralisation et de coordination à des fins purement politiques. Nous espérons que le présent article aura réussi à délimiter les principaux problèmes de manière à permettre aux observateurs de distinguer entre les assertions péremptoires des hommes politiques souvent dictées par la poursuite du pouvoir, et la répartition optimale des compétences à l'intérieur d'une zone commerciale et monétaire, telle qu'établie par l'approche fonctionnelle.